

Les grands arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne

Tome 1 - Droit constitutionnel et institutionnel
de l'Union européenne

H. Gaudin • M. Blanquet • J. Andriantsimbazovina • F. Fines

Autorité judiciaire de l'Union, la Cour de justice de l'Union européenne assure le respect du droit dans l'interprétation et l'application des traités. Ses constructions jurisprudentielles ont édifié une Union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe et dont l'originalité réside dans son pluralisme juridique.

Ce premier tome des *Grands arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne* est consacré aux caractères généraux de l'Union européenne, à ses compétences et à son système institutionnel, juridictionnel et normatif. Il éclaire en particulier les échanges nombreux et complexes de l'Union avec les juridictions et les systèmes normatifs des États membres.

Sont ainsi analysés les arrêts fondateurs – tels les arrêts *Van Gend en Loos* de 1963 ou *CILFIT* de 1982 –, et les arrêts les plus récents – tels les arrêts *Meillon* et *Åkerberg Fransson* de 2013 sur la Charte des droits fondamentaux, conduisant à une véritable mise en perspective de la jurisprudence de la Cour et du droit de l'Union.

Précieux pour les juristes et accessible aux apprentis juristes, cet ouvrage est un instrument indispensable pour retrouver les références essentielles de la jurisprudence européenne.

Ce premier volume s'inscrit dans l'esprit des *Grands arrêts de la Cour de justice des Communautés européennes* de J. Boulouis et R.-M. Chevallier : c'est un ouvrage de référence entièrement refondu dans le contexte renouvelé du traité de Lisbonne entré en vigueur en 2009.

H. Gaudin, M. Blanquet et J. Andriantsimbazovina sont professeurs à l'Université Toulouse 1 Capitole. F. Fines est maître de conférences à l'Université de Bordeaux.

978-2-247-10656-5
62180440



9 782247 106565

42 €

www.editions-DAJOZ.fr